MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

DIRECTION GENERALE DES INSTITUTIONS FINANCIERES NATIONALES

FICHE DE POSTE DGIFN - N° M04

Intitulé du Poste:

Chef de Service de l'inspection.

Lieu de travail:

Direction générale des institutions financières nationales -

Brazzaville.

Type de contrat :

CDD (02 ans renouvelable en fonction de la performance pour

les non fonctionnaires).

Supérieur hiérarchique: Directeur de la microfinance.

	Responsable de la gestion administrative et technique du service de l'inspection, le chef de service (H/F) supervise l'action des bureaux placés sous son autorité. Il assure la gestion des dossiers et des tâches en lien avec les activités de la direction générale concernant la microfinance.
Missions principales	 Le chef de service de l'inspection, a pour principales missions, de : veiller au respect de la réglementation de la microfinance ; contrôler sur place les activités des établissements de microfinance ; appuyer, le cas échéant les missions de contrôle sur place de la commission bancaire de l'Afrique centrale ; suivre la mise en œuvre des décisions de la commission bancaire de l'Afrique centrale ; contribuer à l'élaboration du rapport annuel sur le secteur de la microfinance.
tâches	Coordonner et suivre la gestion des activités et des tâches, exécutées par les bureaux placés sous sa responsabilité, en rapport avec ses missions. Participer à la réalisation de l'action globale de sa direction centrale, en lien avec les autres chefs de services. Participer à la conception, la mise en œuvre et au suivi des stratégies adoptées par la direction générale. Participer à l'élaboration du programme et du rapport d'activités de la direction.

Planifier, instruire et manager les activités et/ou les tâches en lien avec ses missions tout en veillant à leur cohérence avec les objectifs stratégiques du programme ou de la direction générale.

Veiller à la gestion et au suivi des risques liés à l'exécution de ses missions, activités et tâches après élaboration de la cartographie par les services compétents.

Veiller au calcul ou à la production des indicateurs de performance (KPIs) sur les activités et les tâches qui incombent à son service.

Participer à l'analyse de portefeuille des risques sur les activités et les tâches découlant de ses missions, en collaboration avec les autres services.

Participer à l'évaluation du risque, des activités et des tâches qui incombent à son service en collaboration avec les autres services concernés

Participer à la détermination des besoins en ressources stratégiques, des plans d'actions à mettre en œuvre, et au processus d'évaluation des résultats et de la performance en collaboration avec les autres services concernés.

Participer à l'élaboration du budget, du calendrier prévisionnel annuel et des rapports de suivi-évaluation ainsi qu'à la production des rapports mensuels/annuels de performance.

Conditions particulières de travail

Réalisation de travaux complexes, urgents et sensibles ; travail sous pression ; travail en équipe et résilient, dynamique, avec une large autonomie.

Compétences

Justifier d'une vaste culture des finances publiques dans toutes ses dimensions.

Avoir une bonne connaissance des institutions financières nationales, de l'ingénierie financière, de la comptabilité matière et financière, du marché monétaire et financier ainsi de l'économie.

Disposer d'une bonne connaissance du fonctionnement du système de gestion des finances publiques, de la monnaie, du marché financier, etc.

Maîtriser les logiciels de travail et disposer d'une bonne culture générale en nouvelles technologies de l'information.

Disposer d'une bonne connaissance des textes régissant le cadre juridique de ses missions et de ses domaines de compétences.

	Avoir un sens de la discrétion et de la confidentialité, du respect du
	secret professionnel et du droit de réserve.
	Avoir le sens aigu du dialogue, de l'écoute, du respect de l'autre et de
	la rigueur au travail.
	Avoir des grandes capacités d'anticipation.
Profil,	Justifier d'au moins 5 années d'expériences assidues dans un poste
7 •	de responsabilité (chef de service ou de bureau) dans l'une des
et âge	matières de la direction générale en lien avec les missions du service ici en question.
	En cas d'une expérience professionnelle insuffisante, disposer d'un ou plusieurs projet(s) professionnel(s) de qualité en accord avec les missions du ministère de l'économie et des finances, notamment de la direction générale ou d'autres structures de l'Etat en lien avec les domaines des missions du service.
	Être âgé de 50 ans au plus (exclusivement pour les nouveaux postulants).
	BAC + 4 (Master ou diplôme équivalent) minimum en rapport avec les domaines métiers de la banque, des assurances, des finances, des microfinances et des marchés des capitaux, notamment : les sciences de gestion ; les sciences économiques ; le droit public financier ; l'administration économique et/ou financière ; la comptabilité ; Economie et statistique ; etc. Ou, BAC+2 avec plus de 05 ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines métiers des institutions financières en lien avec les
	missions du service.
Langues	Français : Lu, parlé et écrit. L'anglais sera un plus.

Fait à Brazzaville, le 0 9 A001 2024

Le Directeur général des institutions financières nationales

Jean Pierre NONAULT

Page 3 sur 3